

Concertation ZAC Etoile par voie électronique

Participation du public par voie électronique sur le dossier de réalisation du projet d'écoquartier de la ZAC Etoile et son Programme des Equipements Publics.



Annemasse Les Voirons Agglomération organise à compter du **11 janvier 2020 et jusqu'au mercredi 12 février 2020 inclus** une procédure de participation du public par voie électronique afin de recueillir les observations du public sur le projet de dossier de réalisation de l'écoquartier de l'Etoile (ZAC Etoile Annemasse Genève) et du programme des équipements publics au titre de l'article L123-19 du Code de l'environnement

Le dossier de réalisation comprend:

- › le projet de programme des équipements publics et des constructions à réaliser dans la zone (PEP)
- › les modalités prévisionnelles de financement de l'opération d'aménagement échelonnées dans le temps
- › l'étude d'impact environnemental

Le PEP définit l'ensemble des équipements et ouvrages publics nécessaires à la viabilisation du quartier ainsi que les futurs terrains destinés à accueillir le programme de constructions. En conséquence, le PEP prévoit notamment la réalisation des espaces publics et espaces verts, du prolongement de la rue de la fraternité, de la voie verte, de la passerelle sur les voies ferrées et de l'ensemble des réseaux.

Le projet de cet écoquartier est également soumis à une étude d'impact environnemental.

Dès le 11 janvier 2020, vous pourrez donc transmettre vos observations en accédant au formulaire dédié sur le site internet d'Annemasse Agglo.

Les pièces du dossier de réalisation de la ZAC, du programme des équipements publics et de l'étude d'impact sont d'ores et déjà consultables via [ce lien](#).

Les remarques, commentaires, suggestions peuvent être formulées au Service Aménagement Opérationnel d'Annemasse Agglo :

- › par [voie électronique](#)
- › par téléphone 04 50 87 83 00
- › par courrier au Président d'Annemasse Agglo - 11 avenue Emile Zola - 74100 ANNEMASSE

Quelques rappels :

<https://www.annemasse.fr/au-quotidien/urbanisme/participation-du-public-par-voie-electronique-sur-le-dossier-de-realisation-du-projet-decoquartier-de-letoile-et-son-programme-des-equipements-publics>



L'écoquartier Etoile, pour redessiner le quartier de la gare d'Annemasse

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Etoile Annemasse Genève a été créée par délibération du Conseil communautaire du 12 novembre 2014.

Elle s'étend sur plus de 19 hectares sur les communes d'Ambilly, Annemasse et Ville-la-Grand. Elle se déploie sur le site de l'ancien hôpital et autour de la nouvelle gare d'Annemasse.

Les objectifs :

- › accompagner la rénovation de la nouvelle gare d'Annemasse ;
- › répondre aux besoins en logements sur le territoire : densification à proximité des axes de transport en commun avec 1200 logements prévus et une production équilibrée de logements libres, sociaux et abordables ;
- › renforcer la fonction économique et touristique du territoire.

Le quartier Etoile répond à la démarche « écoquartier » mis en œuvre par le Ministère du Logement et de l'Habitat durable qui vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement : gestion exemplaire des ressources, qualité de vie, simplicité fonctionnelle, qualité des espaces bâtis et des espaces publics, innovations, etc.

[Pour en savoir plus](#)



MAIRIE D'ANNEMASSE

BP 530
74107 Annemasse cedex
☎ 04 50 95 07 00

HORAIRES :
Lun - Mer - Jeu :
9h > 12h & 13h30 > 17h

Mardi :
9h > 12h & 13h30 > 18h

Vendredi :
9h > 17h